

Berne met sous pression les réfugiés de la dictature érythréenne

Autor(en): **Herzog, Stéphane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **45 (2018)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berne met sous pression les réfugiés de la dictature érythréenne

Les réfugiés d'Érythrée au bénéfice d'une admission provisoire font l'objet d'une campagne de réexamen de leur situation. Les retours forcés n'auront pas lieu, mais la diaspora craint de replonger dans l'insécurité.

STÉPHANE HERZOG

La diaspora érythréenne, le groupe de réfugiés le plus important vivant en Suisse, est sous pression. Ils et elles sont environ 23 000 à avoir été reconnus comme réfugiés; 9500 sont au bénéfice d'une admission provisoire et 3000 sont en attente d'une décision. Ce deuxième groupe, dont les membres font l'objet d'une décision de renvoi jugée impossible à appliquer, fait l'objet depuis l'été d'une campagne de réexamen. Celle-ci s'est matérialisée sous la forme d'un courrier du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) adressé aux détenteurs du livret F. «Nous envisageons de lever votre admission provisoire, ce qui entraînerait l'exécution de votre renvoi de Suisse.»

Envoyée dans un premier temps à environ 200 personnes, la missive a plongé la diaspora en émoi. «Les gens, y compris ceux qui sont au bénéfice d'une situation juridique stable, comme un permis B ou C, craignent de voir leur situation se dégrader», explique Tzeggai Tesfaldet, opposant politique au régime d'Asmara et cofondateur à Genève de deux associations d'aide aux réfugiés. «Par peur, des adolescents ont décroché de leur scolarité», constate Aldo Brina, chargé d'information sur l'asile au Centre social protestant genevois (CSP).

La perte du livret F sera brutale

Les personnes concernées, si elles ne font pas appel, passeront de l'aide sociale à l'aide d'urgence, avec 10 francs de solde par jour, et devront quitter leur logement. «Ces personnes se trouveront logées dans les foyers les plus délabrés. C'est la voie ouverte vers la désintégration sociale», prévoit Aldo Brina. Elles n'auront plus accès au marché du travail.

Pour ce spécialiste des questions d'asile, cette politique vise surtout à dévier les arrivées des Érythréens vers d'autres pays. «En Suisse, les gens ne partiront pas. Ils tomberont dans la précarité ou disparaîtront dans la clandestinité», analyse-t-il.

Les destinataires du courrier – groupe qui sera élargi au fur et à mesure – sont invités à faire part de leurs remarques aux SEM. Le CSP rapporte que la Confédération est déjà revenue en arrière sur plusieurs cas. «Le projet pilote a démontré que dans 9 % des cas, la levée de ces admissions s'est

finalement révélée proportionnée et défendable sur le plan juridique, indique Emmanuelle Jaquet von Sury, porte-parole du SEM. Une vingtaine de levées en ont résulté. Plusieurs procédures de recours sont pendantes auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF)». Quant aux exclus du



livret F, ils pourront «retourner volontairement dans leur pays d'origine sans risque pour leur intégrité», estime le SEM.

Service national et risque de viols

Ce changement de cap vis-à-vis des Érythréens a été opéré en plusieurs sauts juridiques. Le plus récent date de juillet et consiste en une décision du TAF. Celle-ci a trait au service national en Érythrée, rendu obligatoire depuis la guerre avec l'Éthiopie (1998–2000). Certes, le tribunal est «convaincu que des mauvais traitements ont lieu au cours de ce service (...), mais il n'est pas établi qu'ils soient à ce point répandus que toute personne l'accomplissant serait exposée au risque sérieux de subir de telles atteintes».

Le risque de viol pour des femmes enrôlées de force n'est pas non plus jugé comme un critère suffisant. «Les sources ne permettent pas de conclure que chaque femme accomplissant le service national est concernée par une

La ministre de la Justice Simonetta Sommaruga entourée de demandeurs d'asile: la Berne fédérale exerce une pression accrue sur les personnes qui ont fui l'Érythrée en particulier. Photo: Keystone

probabilité suffisante de subir de telles agressions», détaille le tribunal. Plus généralement, les recrutements à durée illimitée ne consisteraient pas de façon suffisamment nette en du travail forcé, que le droit international condamne.

Changement de cap radical

En 2006, la Suisse avait décidé d'accueillir tous les déserteurs fuyant un enrôlement forcé sous le drapeau érythréen, faisant passer le taux de reconnaissance des demandeurs d'asile érythréens de 6 % à 82 %. Cette période est terminée. «Les Érythréens constituent le plus grand groupe de demandeurs d'asile en Suisse, il y a donc une immense pression politique pour réduire leur nombre, estime Peter Meier, porte-parole de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. Le Département fédéral de justice et police y cède de plus en plus.»

«Cette politique n'est pas liée au fait que les réfugiés proviennent de ce pays en particulier, ou à des problèmes que poserait cette population, qui n'en cause pas, mais au nombre de personnes qu'elle constitue, juge Tzeggai Tesfaldet. Ce travailleur social estime que cette dissuasion porte ses fruits, puisque les arrivées diminuent, même si effectivement la fermeture du passage de la Méditerranée centrale joue un rôle important». En outre, les nouvelles demandes d'asile sont désormais examinées sous cette lumière, diminuant les chances d'obtenir une protection.

Bataille sur l'image des réfugiés

Deux arguments, relayés par les médias, ont peut-être pesé sur l'image des Érythréens en Suisse. Le premier a trait à la difficulté qu'aurait cette population à s'intégrer. «Un grand nombre (d'Érythréens) ne possèdent qu'une formation médiocre (...), la plupart ne connaissent pas notre écriture et doivent donc être réalphabetisés», avance le SEM. Une étude du SEM indique que depuis 2002, tous les élèves doivent terminer leur enseignement secondaire au sein d'une école militaire, et que seul un nombre limité est autorisé à suivre des études dans l'un des collèges du pays. Les autres sont forcés d'accomplir leur service militaire.

Autre grief, le fait que certains réfugiés soient retournés dans leur pays pour y passer des vacances. «En 2017, le SEM a retiré le statut de réfugié à quatre ressortissants érythréens en route vers l'Érythrée. Au cours du premier semestre 2018, cette situation a touché neuf personnes», informe Emmanuelle Jaquet von Sury.

Selon un rapport du Bureau européen d'appui en matière d'asile, daté de mai 2015, des Érythréens exilés ont apparemment eu la possibilité d'entrer sur le territoire national pour rendre visite à leur famille. Pour ce faire, ou pour obtenir n'importe quel document officiel, ils doivent obligatoirement s'être acquittés d'une taxe de 2 % sur les revenus exigée par l'Érythrée auprès de tous les membres de la diaspora. «Je ne paie pas cet impôt, qui est utilisé sans aucune transparence et qui prend en otage les droits des réfugiés», précise Tzeggai Tesfaldet.

Parlementaires invités en Érythrée en disent du bien

La perception du régime autoritaire d'Asmara a peut-être été influencée par le voyage en février 2016 de quatre parlementaires. Interrogé sur place par la Radio Télévision Suisse, le conseiller national PDC Claude Béglé, avait notamment jugé que «l'Érythrée s'ouvre». Pour Aldo Brina, cette opération médiatique a contribué à modifier la perception du public, alors que sur le fond, la situation sur place n'aurait pas évolué.

Les déserteurs rapatriés risquent-ils de subir des mauvais traitements? «Étant donné que les observateurs des droits de l'homme ne peuvent pas se rendre en Érythrée et que le Comité international de la Croix-Rouge n'est pas au-

Un pays qui se vide

Chaque mois, ils et elles sont 5000 en moyenne à fuir l'Érythrée, pays dirigé par Isaias Afewerki et son parti unique. Aucune élection n'y a eu lieu et la Constitution n'est jamais entrée en vigueur. La communauté érythréenne établie en Suisse est estimée à 35 000 personnes. En 2015, environ 25 % des demandes d'asile européennes ont été déposées en Suisse. La diaspora érythréenne compterait au total près d'un demi-million de personnes, pour un pays de 5 millions d'habitants.

torisé à visiter les prisons, il est impossible de le vérifier», indique le Bureau européen d'appui en matière d'asile. Quant à la Direction du développement et de la coopération suisse elle s'est vue «obligée de mettre un terme à son engagement de plusieurs années en Érythrée en 2006 au vu des difficultés rencontrées par les organisations d'œuvre d'entraide sur place», selon le SEM.